



LA LETTRE DU SOB

SECRÉTARIAT DES OBLATURES
BÉNÉDICTINES

N° 74, DÉCEMBRE 2024

ÉDITORIAL

De Marie Mengarelli oblate de Jouarre



Le calendrier de l'Avent

Toute personne ayant fait ses courses a vu le « calendrier de l'Avent » qui offre chocolats, parfums, bières ou thés avant le jour des cadeaux, qu'on appelle encore Noël, comme pour calmer ou apaiser la faim, la soif et le désir impatient nés de l'attente de « l'évènement » heureux. Cet avènement le plus extraordinaire qui est offert à tous, au monde entier, par Celui qui est, qui était et qui vient nous ne pouvons l'attendre qu'en ouvrant un autre calendrier : celui de notre cœur.

Chaque jour dans nos vies, une fenêtre de notre cœur peut s'ouvrir.

La liturgie de l'Avent nous mène au cœur ouvert, nous convie à nous préparer corps et âme à accueillir la venue du Dieu-fort, Père-éternel, Prince-de-paix... (Is 9-5)

Des fenêtres pour se redresser, relever la tête, veiller, attendre dans l'Espérance et la confiance, prier toujours et partout, avec Jean-Baptiste, la voix qui crie dans le désert ; des fenêtres pour préparer les chemins du Seigneur, pour se convertir et agir ; d'autres encore pour louer le Seigneur le cœur plein de joie, pour partager, pour transmettre la confiance en la vie reçue, pour recevoir la miséricorde... Les fenêtres pour reconnaître en Marie la fleur merveilleuse de laquelle a germé notre Sauveur, pour la prier et dire oui avec elle à la venue de Jésus en nos cœurs.

24 petits jours pour dévoiler chaque jour au Seigneur notre indigence, notre pauvreté, notre désir et notre impuissance à aimer Celui qui vient. Lorsque nous aurons ouvert toutes les fenêtres de notre calendrier du cœur, serons-nous prêts à recevoir celui qui s'offre à nous ?

Comme une mère qui attend un enfant, nous aurons essayé de préparer notre corps et notre cœur avec douceur et ferveur, avec confiance et un peu de crainte aussi à la naissance annoncée. Dans l'impatience paisible de la certitude que ce qui arrive est

Des liens étroits se sont très vite renforcés entre le Limousin, géographiquement proche, et cette abbaye. Combien de jeunes lycéens venus pour rencontrer le musicien repartaient enthousiastes et touchés par l'esprit fraternel, la simplicité de ce bénédictin habité par la foi et l'amour du prochain ?

Après vingt-trois années d'abbatiate, le père Longeat fut appelé à la présidence de Conférence des Religieux et Religieuses de France (CORREF) puis de l'Alliance Inter-Monastères (AIM). Il nous précise la richesse de ces expériences : « L'élargissement de cette responsabilité au sein de la Congrégation de Solesmes, puis comme président de la CORREF et de l'AIM m'a permis de découvrir la richesse des communautés et la beauté des mille réponses à l'appel du Christ dont témoignent les membres de ces communautés. Quelle chance d'être en lien avec l'ensemble du réseau monastique et religieux dans notre pays et dans le monde entier. La famille bénédictine compte près de 1800 communautés sur les cinq continents. J'en ai visité beaucoup, dans une quarantaine de pays ! »

Comment ce passionné de musique, qui joue toujours du hautbois, a-t-il concilié sa passion et la vie monastique ?

La vie monastique est emplie de musique : nous chantons l'office tout au long du jour et de la nuit, ce qui correspond à environ trois, quatre heures de musique par jour. En entrant au monastère, le père abbé m'avait permis de jouer un quart d'heure par jour, dit-il en souriant ! Et surtout de nombreuses relations sont maintenues avec le milieu musical, création de festival, de sessions... Ligugé est en effet très lié avec le monde des arts. « Actuellement, nous sommes très en relation avec le chanteur Dominique Vellard qui dirige l'ensemble Gilles Binchois, il prend une part active à notre Festival. {...} Il y a deux ou trois ans, des amis hautboïstes ont fait la surprise d'une visite au monastère. Nous ne nous étions pas vus depuis une trentaine d'années.



Nous organisons aussi tous les trimestres une soirée de Vigiles Musicales. Des volontaires se réunissent durant un week-end et montent sur place un programme musical différent d'une fois sur l'autre. »

Ayant mis la musique au service du Seigneur il avoue n'avoir jamais été frustré. Et nous pouvons ajouter nous, amis du monastère, que nous profitons des talents de cette communauté pour nous élever vers le Seigneur grâce à la beauté et profondeur des offices.

Dans une grande émotion communicative, il nous confie une expérience musicale bien ancrée en lui : le 6 décembre 1975, le jour de son entrée dans les stalles de cette abbaye il est saisi aux entrailles par le Notre Père en polyphonie et se dit : « Je suis bien au bon endroit ».

Frère Jean-Pierre est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages remarquables, dont un, paru en 2015, sur la musique, intitulé : La musique, j'y crois !

Vivant de la Règle de saint Benoît, écrite au VI^{ème} siècle, modèle d'équilibre, comment expliquer la fécondité non épuisée dans notre monde en plein bouleversement de cette règle empli d'humanité et de Foi dans le Christ ?

La Règle met en tête de son propos, l'écoute du cœur. C'est là toute son actualité. Nous sommes en mesure de relever tous les défis de notre monde si nous nourrissons en nous un rapport intime avec notre moteur intérieur : c'est cela l'écoute du cœur. A partir d'elle, les mises en œuvre se font variées et fructueuses. Saint Benoît met cela en avant à la suite de l'Évangile et de l'exemple de Jésus Christ.

Les hôtelleries des monastères font le plein avec des hôtes au profil de plus en plus divers ; selon vous pourquoi ce phénomène ?

« Les sociétés sont souvent un peu perdues dans le foisonnement actuel de propositions et dans la difficulté à trouver le sens profond des choses. Les monastères donnent un certain recul, permettent une respiration et offrent encore une certaine cohérence entre les différents aspects de la vie. Et puis, ces hommes ou ces femmes qui ont tout quitté pour suivre Jésus, cela pose question. Le monastère est un lieu de quête partagée. »

Des liens se créent entre laïcs et les communautés monastiques ; que pouvons-nous en attendre ? et l'oblature séculière ? Comment la définir ? Où se situe t elle ?...

« Aujourd'hui, selon l'ecclésiologie de Vatican II, reprenant le grand enseignement des Pères de l'Eglise, tous les baptisés sont appelés à la sainteté. Il est bon que la vie monastique partage ce propos avec tous. Ainsi les oblats sont un encouragement à devenir tous ensemble, membres du Peuple de Dieu en Christ. C'est une chance, c'est une immense grâce de pouvoir ainsi s'encourager ensemble et porter ensemble des projets communs. »

Frère Jean-Pierre a retrouvé son abbaye après avoir parcouru le monde, heureux dit-il de retrouver ses frères et l'enracinement monastique. « C'est une nouvelle entrée, c'est comme si je recommençais » me confie-t-il. À nouveau novice ! ajoute-t-il avec un sourire bienveillant.



1) Cloître de l'abbaye de Ligugé



2) Fenêtre et portail du XVI^e siècle

commun à beaucoup d'Italiens, et Braschi n'était pas une exception. Or, il était lui aussi originaire de Cesena, connaissait et estimait fra Gregorio Chiaramonti, qu'il prit désormais sous sa protection. Sans la providentielle élection à la papauté de Braschi, on peut affirmer sans grand risque que fra Gregorio serait resté, toute sa vie, un intellectuel brillant, mais relativement obscur.

A partir de 1774 donc, la carrière de Chiaramonti s'accéléra. Dès 1775, il fut nommé professeur à Saint Anselme et prieur de l'abbaye de Saint-Paul-hors-les-Murs. La faveur (peu discrète) du pape Pie VI valut d'ailleurs, au jeune Chiaramonti, de nombreuses jalousies, une certaine hostilité de ses confrères. La légende, bien évidemment inspirée de la mésaventure de Benoît au monastère de Vicovaro, prétend même que ceux-ci tentèrent d'empoisonner leur jeune et trop brillant prieur ; mais qu'à la suite d'une fausse manœuvre, ils s'empoisonnèrent eux-mêmes...

Le 16 décembre 1782, soucieux de donner à son poulain une expérience pastorale dont il était encore dépourvu, le Pape le nomma évêque de Tivoli, un micro-diocèse, où il devait rester un peu plus de deux ans, et qu'il administra admirablement.

Décidemment très satisfait de son protégé, Pie VI, au consistoire du 14 février 1785, nomma Barnaba Chiaramonti évêque d'Imola, un diocèse nettement plus important ; et dans le même mouvement, le créa cardinal.

Mais l'Histoire, avec une grande Hache, pour reprendre le mot de Prévert, était en marche. 1789 survint. En Italie, comme dans toute l'Europe, la prise de la Bastille, celle des Tuileries, puis l'exécution du Roi, la Terreur, eurent un grand retentissement. D'autant que de nombreux émigrés, dont beaucoup de prêtres réfractaires, vinrent, de la France révolutionnaire, se réfugier en Italie, singulièrement dans les États pontificaux.

Et, à partir de 1796, la guerre entre la France révolutionnaire et le reste de l'Europe déborda en Italie même, qui fut en grande partie occupée.

En ces temps troublés et violents, devant la carence des autorités civiles, l'évêque d'Imola se considéra comme le protecteur de sa Cité. Pendant trois ans, il remplit, courageusement, un rôle ingrat et dangereux, tentant de s'interposer entre les troupes occupantes et la population. Il parvint à éviter le pire mais ne put empêcher ni une guérilla de francs-tireurs contre les Français ni une féroce répression.

Se référant à Rom. 13,2, l'évêque-cardinal d'Imola prêcha à ses diocésains de « se soumettre de cœur et de raison » aux autorités établies. Lui qui, dans sa jeunesse, avait sympathisé avec les « idées nouvelles » prononça plusieurs homélies conciliantes (les zelanti, c'est-à-dire les réactionnaires, devaient les lui reprocher, par la suite) où il déclarait ne rien voir d'inconciliable entre le Christianisme et certaines idées propagées par la Révolution. « Mes frères, soyez de bons chrétiens et d'excellents démocrates » s'écria-t-il à plusieurs reprises.

Un fils de Benoît sur le trône de Pierre

Pendant l'été 1799, d'ailleurs, la fortune des armes tourna ; les Français furent provisoirement, chassés d'Italie tandis qu'Imola fut « libérée » par les Autrichiens.

Le pape Pie VI, octogénaire et presque impotent, avait été emmené prisonnier par les armées du Directoire au printemps 1799. Après un long chemin de croix, il s'était éteint à Valence, le 29 août 1799. Pour lui élire un successeur, on réunit, avec d'énormes difficultés, les cardinaux, non pas à Rome, encore trop instable, mais à Venise, dans le monastère bénédictin de San Giorgio Maggiore. Le conclave s'y ouvrit, le 30 novembre 1799, sous la protection des troupes autrichiennes. Sur 46 cardinaux convoqués, 35 avaient pu

faire le déplacement. Notons que, parmi eux, 29 étaient italiens.

Le conclave fut long (il dura plus de trois mois) et compliqué, car les puissances catholiques, (essentiellement l'empire d'Autriche et aussi les royaumes d'Espagne et de Naples) ne se privèrent pas d'intervenir dans les débats dont le secret ne fut guère respecté. Mais, le 14 mars 1800, ce fut Barnaba Chiaramonti que les cardinaux élurent Souverain Pontife. En hommage à son prédécesseur, protecteur et ami, il choisit le nom de Pie VII. Une de ses premières décisions fut de nommer Ercole Consalvi (1757-1824) Secrétaire d'État. C'était là une décision judicieuse, car ce Consalvi devait s'avérer le plus solide et le plus efficace des adjoints. Et un des diplomates les plus brillants de sa génération.



Portrait d'Ercole Consalvi par Thomas Lawrence

Le nouveau Pape ne put faire son entrée à Rome que le 3 juillet 1800. La stabilisation de Rome et du Latium, après tant d'années de guerre, d'occupation étrangère et de lutte entre les factions, et alors que le brigandage resta endémique pendant encore de nombreuses années, s'avéra difficile. Pie VII fit quelques tentatives pour réformer son administration, archaïque et peu efficace. Mais le manque de moyens financiers, la force d'inertie des routiniers les firent échouer. D'autant que le Pape était accaparé par les soucis extérieurs : après Marengo, les armées françaises avaient fait leur retour et Bonaparte (alors Premier consul) était le nouveau maître de l'Italie.

Le 15 juillet 1801, le pape Chiaramonti, soucieux de fermer la page des persécutions anticatholiques et de permettre à l'Église de France de se reconstituer après tant d'années de tourmentes, signa avec Napoléon le Concordat (négocié par l'indispensable Ercole Consalvi), qui fixa le cadre de l'Église de France pour plus d'un siècle¹.

Un long bras de fer avec le maître de l'Europe, Napoléon

En 1804, quand Napoléon voulut se faire empereur, le Pape refusa, courtoisement mais fermement, de le sacrer. Mais, malgré son peu d'enthousiasme, il ne put refuser d'assister au sacre de Napoléon, à Notre-Dame. Lors de son déplacement, il fut acclamé sur tout son parcours, tant en Italie qu'en France. Le martyre de Pie VI et la dignité de son successeur avait redonné un surcroît de prestige et de respect à la Papauté, si critiquée et moquée tout au long du siècle des Lumières, y compris parmi les croyants.

1 - En 1816 et 1817, les ultras tentèrent d'obtenir son annulation, le rétablissement du concordat de Bologne (de 1516) et donc, le retour à la situation de l'Ancien Régime. Mais le Pape sut, au moins sur ce point, rester ferme et le Concordat resta en vigueur sous tous les régimes jusqu'à la Loi sur la Séparation de l'Église et de l'État, en 1906.



Célèbre tableau de David représentant le sacre de Napoléon I à notre dame de Paris, le 2 décembre 1804. Pie VII est assis à droite, la main levée dans un geste de bénédiction

Les relations entre le Pape et l'Empereur se dégradèrent vite. Le 15 février 1806, pour envahir le royaume de Naples, les troupes napoléoniennes traversèrent les États pontificaux sans même en demander la permission à Pie VII, au mépris total du droit des gens.

Mais ce fut le blocus continental que, malgré toutes les pressions, Pie VII refusa à plusieurs reprises de proclamer dans ses états, qui amena la rupture. « Vous êtes l'évêque de Rome, j'en suis l'empereur. Tous mes ennemis doivent donc être les vôtres ! » lui intima Napoléon. Mais Chiamonti resta ferme.

Le 2 février 1808, les troupes du général Balthazar de Miollis (1757-1827) occupèrent Rome. Le Pape, qui n'avait à leur opposer que son courage et sa conscience, refusa de céder à la force, s'enferma dans le palais du Quirinal, où il resta, prisonnier volontaire, un peu plus d'un an. Le 17 mai 1809, le nouvellement créé « département du Tibre » fut carrément annexé à l'Empire. Le Pape refusa à nouveau de se soumettre, et riposta par la bulle *Quam memorandum*.

Napoléon, ulcéré qu'on ose lui tenir tête, fulmina : « Il faut enfermer ce fou furieux ! » La nuit du 5 au 6 juillet 1809, le général de gendarmerie Etienne Radet (1762-1825) força les portes du Quirinal. Le Pape y était seul ; pour les protéger, il avait ordonné à toute la curie, à tous ses domestiques de quitter les lieux. Seul le cardinal Bartolomeo Pacca (1756-1844) avait refusé de quitter le Pape.

Au général Radet qui lui intimait de consentir à l'annexion de Rome à la France, Pie VII répliqua : « *Non possiamo, non vogliamo, non dobbiamo.* » Il n'accepta de ne quitter son palais que contre l'assurance que le sang ne serait pas versé, à Rome. On le conduisit à Savonne, où le Pape resta presque trois ans, assigné à résidence.

Le 9 juin 1812 fut décidé son transfert au château de Fontainebleau, où il devait rester deux ans. Du 19 au 25 janvier 1813, Napoléon, de retour de Russie, vint séjourner à Fontainebleau, soumettant le Pape à une forte pression. Celui-ci, à bout de forces, céda, accordant à l'empereur un texte, qui ne fut jamais appliqué, et que les Historiens nomment le « Concordat

de Fontainebleau. » Mais, quelques semaines plus tard, le souverain pontife se rétracta, arguant n'avoir signé que sous la contrainte. Napoléon qui, il est vrai, avait désormais bien d'autres chats à fouetter, renonça à prendre des mesures de rétorsion, et le laissa désormais en paix. Il ressentait d'ailleurs vis-à-vis de cet homme à la fois fort et digne comme une sorte de respect filial.

Le séjour forcé de Pie VII, à Fontainebleau, devait durer encore un an. Le 23 janvier 1814, Napoléon, vaincu et harcelé en France même par les armées de la Coalition, décida de renvoyer le souverain pontife en exil à Savone. Son escorte emprunta un chemin très détourné, par Orléans, Limoges, Toulouse, Montpellier, Aix-en-Provence et Nice, une fois de plus acclamé à tout rompre par les populations tout au long de son voyage.

Le 16 février, il retrouvait Savone, mais n'y resta pas. Il poursuivit son voyage vers Bologne, retrouva sa chère Imola. C'est là qu'il apprit l'abdication de Napoléon. L'abdication avait eu lieu le 6 avril 1814 ; précisément dans le château de Fontainebleau, là où il avait retenu prisonnier le souverain pontife.

Une retraite en forme d'apothéose

Lors du congrès de Vienne, l'excellent diplomate qu'était Consalvi obtint la restauration des états pontificaux tels qu'ils étaient en 1789 ; à l'exception du comtat Venaissin, que la France put conserver. La courageuse et digne résistance de Pie VII à Napoléon en avait fait un des personnages les plus respectés d'Europe ; y compris dans les pays de culture protestante ou orthodoxe. D'autant qu'il eut la charitable élégance d'offrir l'asile politique à Laetitia Bonaparte, « Madame Mère », déclarée indésirable dans tout le reste de l'Europe. Son « ennemi » déchu lui rendit d'ailleurs hommage dans son Mémorial de Saint Hélène : « {Le Pape Pie VII} était un doux et brave homme, un véritable homme de bien que j'estime, que j'aime beaucoup. »

Durant la dernière partie de son pontificat, Pie VII lutta sur deux fronts : contre les carbonari, ces conspirateurs qui entretenaient une agitation permanente en Italie. Et aussi contre les zelanti l'équivalent italien des ultras français, qui, en proie à leur haine de la Révolution, prétendaient abolir tout son héritage. Peut-être l'ancien fra Gregorio leur cita-t-il le chapitre 72 de notre Règle, comme quoi il existe, à côté d'un zèle excellent et un autre qui, pernicieux, peut séparer de Dieu pour toujours ...

Il est clair que, par réaction aux excès de la Révolution et aux bouleversements napoléoniens, l'Église du XIX^e siècle fit le choix d'une certaine rigidification spirituelle, d'une intransigeance doctrinaire. Et aussi, sur les ruines du Gallicanisme et du Joséphisme, le choix d'un renforcement des pouvoirs du Pape, jugés désormais indispensables pour épargner à la barque de Pierre de nouvelles et cruelles tempêtes. Qu'on relise Du Pape de Joseph de Maistre (publié en 1819) pour s'en convaincre.

Pie VII n'approuvait sans doute pas complètement cette rigidification, mais il ne put, ou ne voulut pas l'empêcher. Peut-être la jugeait-il, in petto, douloureuse mais indispensable.

Pie VII mourut le 20 août 1823, entouré du respect et de l'affection des toutes ses ouailles. Le 12 mars 2007, Jean-Paul II autorisa l'ouverture de son procès en béatification, lui accordant d'ores et déjà le titre de « *servus Dei*. » Et Barnaba Chiaramonti fut, effectivement, un très grand serviteur de l'Église qui sut, providentiellement, guider la barque de Pierre à travers une des pires tempêtes de son Histoire. Qui sut trouver un équilibre, finalement très bénédictin, entre le Charybde de la soumission et du découragement, et le Scylla de la colère et de la haine. Pour nous autres, fils et filles de Benoît, il reste tant un modèle qu'un frère prêt à nous assister.

